

Championnats de Ligue en Salle 2016

Mode de qualification

Cette année les modifications suivantes ont été apportées au mode de sélection pour le championnat de Ligue en salle :

- Le nombre minimum de tireurs sera de 3 par catégorie.
- Pour les autres catégories, 25% des tireurs classés (dès le premier score) seront sélectionnés, ce chiffre sera arrondi au nombre supérieur.
- Inscriptions : elles devront être réalisées avant le lundi 25 janvier 2016.

Par exemple, au 22 décembre 2015, il y avait 4 archers dans la catégorie Jeune Garçon sans viseur, 3 archers seront sélectionnés.

Autre exemple, dans la catégorie Homme sans viseur, au 22 décembre 2015, il y avait 28 tireurs classés, 7 archers seront sélectionnés. Si le nombre de compétiteurs augmente et arrive à 29 archers, 1 tireur supplémentaire sera qualifié.

Rappel :

Pour pouvoir être sélectionné, le tireur devra avoir réalisé 3 scores avant le 31 janvier 2016 inclus.

Inscription, suivre le lien ci-dessous

- Championnat de ligue jeune : [📄](#)
- Championnat de ligue adulte : [📄](#)